



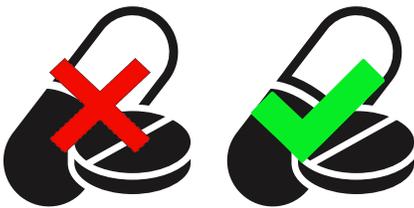
## Foire aux Questions / réponses

### • L'association de plusieurs formes galéniques de nicotine est-elle plus efficace ?

Il est démontré que l'association de plusieurs formes de nicotine améliore le résultat en agissant sur des cibles différentes : pharmacologique, comportementale, gestuelle... et en supprimant ou diminuant les envies de fumer.

Les patchs sont le traitement de base : apporte de la nicotine régulièrement absorbée au cours de la journée. Il est souvent utile d'y associer d'autres formes pour assurer un apport de nicotine supplémentaire lorsque le patient a envie de fumer dans certaines situations, par exemple :

- le matin, le besoin de fumer est souvent fort du fait de la baisse du taux de nicotine pendant la nuit et il convient de remonter rapidement ce taux
- après le repas, la cigarette est souvent associée au café
- à l'occasion d'un stress...



### • Comment reconnaître la bonne posologie ?

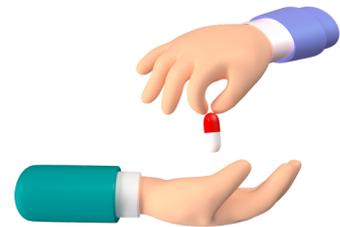
L'objectif de ce type de traitement est de supprimer le craving ou du moins de la rendre tout à fait gérable. C'est lui qui guide l'adaptation des formes de SN et la posologie.

Il faut donner des doses suffisamment élevées pour obtenir cette suppression du craving qui est un marqueur simple et facile à évaluer du résultat.

### • Quels sont les signes de sous-dosage ?

Beaucoup de patients continuent à fumer parce qu'ils sont sous-dosés : ils ont encore envie de fumer et peuvent présenter, au moins au début, des signes de sevrage désagréables qui les poussent à reprendre le tabac :

- Envies de fumer
- Malaise / état de faiblesse ; anxiété ; humeur dysphorique / dépressive ; irritabilité, frustration, colère, agitation ; fébrilité ; insomnie ; augmentation de l'appétit ; difficultés de concentration...



### • Les SN ont-ils des effets indésirables ?

Ils sont rares et bénins

Avec les patchs, dans 5 à 10 % des cas, il peut exister des signes locaux à type de dermatite d'irritation avec prurit, d'eczéma de contact, qui peuvent nécessiter un traitement. Ils ne nécessitent que rarement l'arrêt des patchs.

Les gommes, si elles sont mâchées trop vite et les comprimés s'ils se délitent trop rapidement peuvent exposer à des symptômes locaux : irritations voire brûlures de la bouche ou pharyngées ou d'estomac, nausées, hoquet.

### • Les SN ont-ils des effets indésirables ?

Ils sont rares et bénins

Avec les patchs, dans 5 à 10 % des cas, il peut exister des signes locaux à type de dermatite d'irritation avec prurit, d'eczéma de contact, qui peuvent nécessiter un traitement. Ils ne nécessitent que rarement l'arrêt des patchs.

Les gommes, si elles sont mâchées trop vite et les comprimés s'ils se délitent trop rapidement peuvent exposer à des symptômes locaux : irritations voire brûlures de la bouche ou pharyngées ou d'estomac, nausées, hoquet.



### • Les TSN sont-ils dangereux dans certaines situations ?

Les TSN ne sont jamais plus dangereux que le fait de fumer. Il faut aider les patients à arrêter quelle que soit leur condition, y compris les pathologies cardio-vasculaires et les accidents vasculaires cérébraux.

Il faut les proposer avant les interventions chirurgicales : l'arrêt du tabac diminue le risque post-opératoire, améliore la cicatrisation...

Chez l'adolescent, les TSN peuvent être utilisés dès 12, 15 ou 18 ans selon les formes galéniques en cas de dépendance à la nicotine.

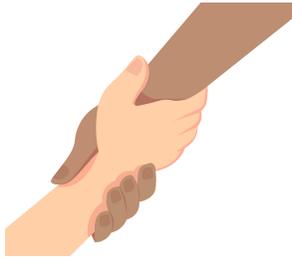
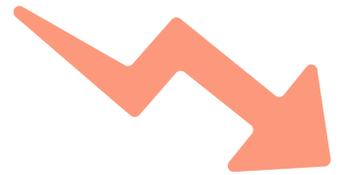




## Foire aux Questions / réponses

### • Est-il possible de prescrire des SN à une personne qui veut diminuer sa consommation ?

Il est possible de prescrire des SN aux personnes souhaitant réduire leur consommation pour les aider à atteindre leur objectif. Il faut réduire la quantité de nicotine apportée pour tenir compte des cigarettes fumées.



### • Un accompagnement psycho-social associé aux TSN améliore-t-il le taux d'abstinence ?

L'accompagnement psycho-social augmente beaucoup le résultat thérapeutique. Contrairement à ce qui est souvent supposé, il peut être simple, ne prend pas nécessairement beaucoup de temps pendant une consultation et peut-être assuré par tout professionnel de santé.

La seule proposition d'aide du professionnel rassure le patient et améliore le résultat.

### • Quelle est la durée du traitement ?

Les SN ne sont pleinement efficaces que s'ils sont prescrits suffisamment longtemps : le principe est que le patient ne fume plus, n'en ait plus envie et, peu à peu, tourne la page de son addiction, ce qui est toujours long, souvent plusieurs mois, parfois plusieurs années.

Un arrêt trop précoce est un facteur de rechute.



### • Comment arrêter les SN ?

La dépendance au tabac est une pathologie chronique qui dure en général depuis des années, le traitement est donc lui aussi long.

Lorsque le patient se sent prêt à arrêter les SN, il faut les diminuer progressivement sur plusieurs semaines, pour éviter un effet rebond, c'est-à-dire de risque de rechute.

### • Que faire chez les femmes enceintes ?

L'objectif est le sevrage rapide du tabac compte-tenu de ses risques sur la grossesse et le fœtus. Les méthodes non médicamenteuses doivent être proposées en 1ère intention. Les TSN sont moins nocifs que le tabac fumé et ne sont pas contre-indiqués. Ils sont prescrits rapidement en cas d'échec de l'accompagnement psycho-social seul, ou d'emblée en cas de dépendance forte. Souvent elles réduisent spontanément leur consommation. Une prescription de TSN peut être proposée pour les accompagner jusqu'à l'arrêt.

La situation est la même en cas d'allaitement.



### • Qui peut prescrire des SN ?

La loi du 26 janvier 2016 autorise à prescrire les substituts nicotiques :

- Les médecins, y compris les médecins du travail
- Les sages-femmes
- les chirurgiens-dentistes
- les infirmiers
- les masseurs kinésithérapeutes

Les sages-femmes peuvent aussi prescrire des substituts nicotiques à « toutes les personnes qui vivent régulièrement dans l'entourage de la femme enceinte ou de l'enfant jusqu'au terme de la période postnatale ou assurent la garde de ce dernier ».

## Notes

Tous les renseignements de remboursement sur le site de l'assurance maladie : [www.amelie.fr](http://www.amelie.fr)





## Foire aux Questions / réponses

### • Les TSN sont-ils remboursés ?

Ils sont remboursés sans prescription médicale. Ils ne sont alors pas remboursés.

Les TSN sont remboursés sur prescription à 65 % par l'Assurance Maladie.

Les mutuelles peuvent prendre en charge le reste selon les contrats.

Cependant les inhalateurs et certains conditionnements de gommes à mâcher ne sont pas remboursés.

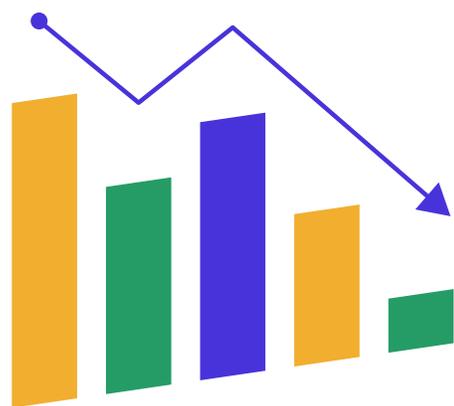
En cas de doute, le plus simple est de prescrire non pas un conditionnement, mais une durée.

Les pharmacies peuvent pratiquer la dispense d'avance de frais pour ces produits. Leur prix est le même sur tout le territoire.

Renseignements sur le site de l'assurance maladie :

[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

Si le patient est en ALD, la réglementation est la même que pour les autres médicaments remboursables. Si le prescripteur estime que la prescription est en rapport avec la pathologie ouvrant droit à la prise en charge à 100 %, le patient pourra en bénéficier. La prescription doit alors être faite dans la partie basse de l'ordonnance bizona.



### • La réduction de consommation diminue-t-elle les risques du tabac ?

La réduction de la consommation de tabac n'impacte que très peu le risque de complications somatiques car la fumée du tabac produit des dommages, même pour de faibles consommations (quelques cigarettes par jour). De plus, les personnes modifient leur façon de fumer pour maintenir leur taux de nicotine dans le sang et surtout le cerveau.

Cependant, chez les patients qui ne peuvent pas, ou ne souhaitent pas arrêter, une réduction de consommation peut être un objectif accepté transitoirement comme étape intermédiaire avant l'arrêt. C'est le rôle de l'accompagnement par un soignant que de l'aider à évoluer vers un objectif d'arrêt[A1].

[A1] Je mettrais un encadré ici avec les principales « erreurs » de prescription des TSN : à savoir entre autres

- Doses insuffisantes
- Pas d'association des formes transdermiques et des formes orales
- Observance insuffisante
- Durée de traitement insuffisante



## Les autres médicaments

Les médecins peuvent prescrire 2 médicaments qui ont une autorisation de mise sur le marché (AMM) dans l'aide à l'arrêt du tabac.

Agoniste partiel des récepteurs nicotiques cérébraux de l'acétylcholine, elle augmente les chances d'arrêt de 2 à 3 fois par rapport à un placebo.

Elle est prescrite en 2ème intention après échec les TSN.

Sa posologie est de 2 x 1 mg par jour après une période d'augmentation rapide sur 1 semaine :

- Jour 1 à 3 : 1 comprimé à 0,5 mg
- Jour 4 à 7 : 0,5 mg 2 fois par jour
- Ensuite 1 mg 2 fois par jour



Son efficacité semble similaire à celle des substituts nicotiques, mais globalement inférieure à celle de la varéclidine.

C'est un médicament de 2ème intention.

La posologie est de 1 comprimé à 150 mg/jour pendant 6 jours, puis 1 comprimé matin et soir pour une durée totale de 7 à 9 semaines.

Ses effets secondaires sont nombreux, notamment le risque de convulsions (1/1000)réf. Il nécessite une surveillance clinique.

Il est contre-indiqué pendant la grossesse.

Délivré uniquement sur ordonnance, il n'est pas remboursé.



### Notes

Aucun autre médicament n'a d'indication spécifique (AMM) dans l'aide à l'arrêt du tabac.